



**Atteintes au milieu aquatique et aux espèces piscicoles
dans le département de la Loire
(Début du recensement : Année 2000)**

ANNEE 2012

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
Février 2012	Enquête publique sur le projet de reconstruction du Barrage des Plats à St Genest Malifaux (du 31/1/2012 au 2/3/2012)	<p>Le C.P.S.F.V. a pris une position très fermement opposée à ce projet qui, s'il est réalisé en l'état, aura des incidences graves pour la Rivière La Semène.</p> <p>Le CPSFV a soutenu activement la pétition lancée dans le cadre du Collectif Loire Amont Vivante (CLAV), pétition papier et Internet. Environ 1100 signatures ont déjà été recueillies à la mi février 2012.</p> <p>Le CPSFV a participé à une conférence de presse pour faire connaître et soutenir les solutions alternatives proposées, à savoir l'interconnexion des conduites, en lieu et place de la reconstruction du barrage.</p> <p>Le CPSFV a déposé un dossier en ce sens auprès du commissaire enquêteur pendant la période légale de l'enquête publique.</p>



ANNEE 2011

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
Janvier 2011	Travaux d'aménagement du barrage de Roanne sur le Fleuve Loire. La Sté pétitionnaire ne semble pas avoir suivi les prescriptions préfectorales l'autorisant à effectuer les travaux. Ces derniers ont entraîné la suppression d'une île et la destruction d'une frayère à alose officiellement répertoriée	Le CPSFV a décidé de porter plainte auprès du Tribunal de Grande Instance de Roanne, rejoignant ainsi l'AAPPMA Roanne et Région Courrier de dépôt de plainte envoyé au TGI de Roanne le 2/2/2011 L'action en justice est en cours

ANNEE 2010

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
29/7/2010	Nouvelle pollution de l'Ondaine entre Firminy et Unieux, au même endroit qu'en 2009. Défaillance d'une station de déshuilage, probablement sous dimensionné et impacté par une baisse du niveau de la nappe phréatique.	Pas d'action engagée

ANNEE 2009

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
Octobre 2009	Actions de communication sur la problématique du Barrage des Plats à St Genest Malifaux (42). Réaffirmation de l'opposition ferme du Club à la réhabilitation de l'ouvrage. Plusieurs moyens différents ont été utilisés : conférence de presse commune avec d'autres opposants (Frapna, Fédération de pêche de Hte Loire), courriers aux décideurs potentiels, mise en ligne sur internet, ...	En collaboration avec le Collectif Loire Amont Vivante (CLAV) le CPSFV poursuit sa lutte et son opposition à la réhabilitation du barrage tant que les solutions alternatives proposées pour sécuriser l'alimentation en eau des populations ne seront pas prises en compte.
6/7/2009	Interdiction de consommer le poisson du fleuve Loire et de plusieurs rivières du département. Le problème est identifié depuis plusieurs mois, mais il était relativement difficile d'avoir des informations officielles précises sur l'ampleur de cette pollution. Pour mémoire, son origine se situe en août 2008 dans l'incendie	



	<p>du stock de déchets de bois d'une entreprise de traitement de palettes à St Cyprien (42).</p> <p>Cette pollution est probablement une des plus insidieuse qui soit. En effet, pas de mortalité apparente de poissons, ni d'autres êtres vivants d'ailleurs. Lorsqu'ils se retrouvent dans l'eau, les PCB, qui ne sont pas solubles, sont stockés dans les graisses de certains poissons.</p> <p>Depuis le 6/7/2009 un arrêté préfectoral interdit la commercialisation et la consommation de tous les poissons capturés dans le fleuve Loire de l'aval du barrage de Grangent jusqu'à la retenue de Villerest. Mais, du fait de son mode de diffusion aérien, suite à un incendie, cette pollution a impacté également d'autres rivières pour les quels l'arrêté préfectoral d'interdiction s'applique également : l'Ondaine, depuis la Ricamarie jusqu'à Grangent, Le Furan depuis St Etienne jusqu'à son confluent avec la Loire, son affluent L'Onzon à l'aval de La Talaudière, Le Gier du barrage de Soulage à sa confluence avec le Rhône.</p> <p>La pêche reste cependant autorisée, et c'est tant mieux ! Mais le problème n'est par réglé et la situation reste très préoccupante.</p>	
7/5/2009	Lancement par la Fédération Nationale de la Pêche en France d'une pétition nationale pour la sauvegarde le l'anguille européenne.	Envoi des 165 noms de la pétition globale du CPSFV soutenant l'action de la FNPF
9/1/2009	Constat de dépôt de gravats en bordure de la Coise à Meylieu. Courrier de demande d'informations à la Mairie de Montrond les Bains. Information simultanée à la DRIRE, la Fédération de Pêche 42, le Conseil Général (Direction de l'Agriculture de la Forêt et de l'Environnement), de l'ONEMA, de la Frapna Loire)	Devant l'inertie rencontrée, envoi d'un courrier d'information au préfet de la Loire le 23/4/2009 Devant l'absence de réponse, dépôt de plainte le 26/6/2009 au Tribunal de Grande Instance de Montbrison Affaire classée sans suite le 12/1/2010. Poursuite des investigations par le CPSFV

ANNEE 2008

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
Février à mars 2008	Présentation par ASF (Autoroutes du Sud de la France) du projet de construction de l'autoroute A89 (section Balbigny- Violay). Etudes par les associations de protection de la nature des impacts prévisibles et des possibilités d'amélioration des conditions de franchissement de la Vallée du Gand par l'A89. Courrier collectif des associations de protection de la nature transmis aux	Malgré les démarches effectuées auprès de ses membres, le CNPN aurait donné un avis favorable au dossier présenté par ASF incluant notamment le comblement de la vallée du Gand, et le passage de la rivière dans un tunnel de 90 m de long, mais dont la dimension serait portée de 3 m de diamètre à de 8 m avec éclairage "naturel" par fibre optique.



Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
	<p>membres du Conseil National de Protection de la Nature pour leur communiquer l'avis commun des APN de la Loire sur le projet de l'autoroute A 89 section Balbigny Violay.</p> <p>Dans ce courrier il est précisé notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">d'une part qu'il n'y a eu aucune concertation collective de la part d'ASF,d'autre que cette concertation aurait sans doute permis d'aboutir a un dossier satisfaisant sur le plan de la prise en compte des espèces et espaces naturelsenfin, concernant le franchissement du Gand, que la solution devrait être le franchissement par viaduc.	<p>Le franchissement de la vallée du Gand ne se fera donc pas par un viaduc comme nous le souhaitons.</p> <p>La Sté ASF devrait maintenant contacter les associations de protection de la nature pour discuter des mesures compensatoires qu'il conviendra de mettre en œuvre.</p>

ANNEE 2007

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
29/4/2007	<p>Pollution de la Loire à Andrézieux Bouthéon en aval du Furan.</p> <p>Probablement causé par une pollution en provenance du Furan suite à un orage sur l'agglomération stéphanoise.</p> <p>De nombreux poissons morts.</p> <p>Les constats ont été effectués par les Sapeurs Pompiers d'Andrézieux et la gendarmerie.</p>	<p>L'AAPPMA La Gardon Forézien a déposé plainte</p> <p>Le C.P.S.F.V. a déposé plainte contre X (PV n°07 /10236)</p>
19/2/2007	<p>Aménagement hydraulique du ruisseau "Le Fuyant" Commune de Vougy (42)</p> <p>Participation à l'enquête d'utilité publique avec notification au commissaire enquêteur de notre opposition au projet</p>	<p>Notification des observations et de l'opposition au projet envoyée le 19/2/2007</p>
7/2/2007	<p>Participation à l'étude, menée par le cabinet SESAM, et diligentée par le Conseil Général pour connaître les opinions et attentes du C.P.S.F.V. en matière de politique de gestion de l'eau dans le département de la Loire</p>	



ANNEE 2006

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
	Aucune atteinte ou pollution répertoriée	

ANNEE 2005

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
19/10/2005	Pollution de la Semène. Dans la nuit de mardi 18/10 à mercredi 19/10/2005, la Semène a été polluée sur près de 10 km. Un bouchon de vase est passé au travers du barrage des Plats, en cours de vidange à St Genest Malifaux. Sur 2 ou 3 km la plupart des truites a certainement disparu. La reproduction risque d'être compromise.	L'AAPPMA "La Truite des Grands Bois" et la Fédération ont porté plainte. Le C.P.S.F.V. s'est porté partie civile
8/10/2005	Grand rassemblement organisé à St Just St Rambert, par le collectif Loire Amont Vivante et l'AAPPMA Le Gardon Forézien, pour manifester contre les pollutions répétitives du fleuve Loire, et réclamer la restauration de la qualité de l'eau du fleuve.	Le C.P.S.F.V. a participé activement à cette manifestation. Prise de position ferme du Club sur le refus de la proposition visant à "camoufler" les pollutions par des lâchers d'eau du barrage de Grangent
25/9/2005	Nouvelle pollution du fleuve Loire en aval d'Andrézieux; Probablement liée à un orage qui a frappé l'agglomération stéphanoise dimanche 25/9 au soir ; Les eaux polluées du Furan se sont jetées directement dans le fleuve Loire sans traitement préalable.	Dépôt de plainte par l'AAPPMA Le gardon Forézien Le C.P.S.F.V. s'est porté partie civile 13/11/2007 Affaire classée sans suites par le Parquet
9/9/2005	Pollution du Gier sur la commune de l'Horme. Pollution aux l'hydrocarbures en provenance d'une cuve se trouvant dans une entreprise l'hormoise.	Dépôt de plainte par l'AAPPMA La Truite du Dorlay et la Fédération de Pêche de la Loire Le C.P.S.F.V. a déposé plainte contre X Affaire classée sans suite par le parquet (n°050116 94)
3/8/2005	Pollution du Gier à hauteur de l'Horme provenant du site de l'entreprise Krupp Mavilor. Déversement accidentel d'un produit industriel. Quatre kilomètres de rivière pollués.	



	Conséquences fâcheuses sur la faune aquatique.	
29/7/2005	Le 29 juillet 2005 le fleuve Loire a de nouveau subi une pollution entre Andrézieux Bouthéon et Vauchette L'enquête fait apparaître que ce sont les orages qui ont provoqué la pollution. La station d'épuration du Porchon aurait été fermée pour éviter les débordements et les eaux fortement polluées en provenance de St-Etienne se sont jetées directement dans la Loire. C'est la 4ème fois en 2 ans qu'une telle pollution se produit à cet endroit. + Bilan : près de 5 tonnes de poissons tués	Dépôt de plainte par l'AAPPMA Le gardon Forézien Le C.P.S.F.V. s'est porté partie civile 8/11/2006 : non lieu prononcé en faveur de la Ville de St Etienne
Janvier 2005	Pétition nationale pour l'aménagement du projet de loi sur l'eau en discussion au parlement relayée par le C.P.S.F.V.	

ANNEE 2004

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
15/12/2004	Intervention auprès du député de la Loire pour signifier notre opposition à l'amendement du projet de loi de développement des territoires ruraux, devant permettre le déclassement de nombreuses rivières de première catégorie pour autoriser l'implantation de micro centrales	



ANNEE 2003

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
4/11/2003	Rivière LA SEMENE (43) Pétition d'opposition à la demande de la Sté ABZAC pour l'augmentation des capacités de production de la cartonnerie située au lieu dit Le Crouzet (Commune de St Didier en Velay 43). Risques importants de pollutions	Envoi de la pétition dans le cadre de l'enquête préliminaire.
28/9/2003	Pollution de la LOIRE à Andrézieux (troisième en 2003) Origine non déterminée, mais pourrait venir d'un dysfonctionnement de la station d'épuration du Porchon près de St-Etienne sur le Furan Environ une tonne de poissons morts	Plainte contre X déposée par l'AAPPMA concernée Courrier du Club à Préfecture, Conseil Général, pour rechercher les causes et apporter des mesures préventives. Dès les pièces justificatives reçues, le Club déposera plainte. Au vu des résultats de l'enquête du CSP mettant en cause la station du Porchon, le CPSFV s'est porté partie civile. 8/11/2006 Non lieu en faveur de la Ville de St Etienne
22/9/2003 23/9/2003	Participation à la création de frayères sur le Lignon du Forez en amont de Boën sur Lignon. Opération pilotée par la Fédération de Pêche de la Loire	Participation du CPSFV. L'action pourrait être reconduite.
22/8/2003	Pollution du RHINS à Régný sur plus d'un kilomètre. La pollution pourrait être due à un incident technique survenu dans l'usine Jalla. Enquête en cours par Gendarmerie de St Symphorien de Lay Forte mortalité	Plainte contre X déposée par l'AAPPMA concernée
20/8/2003	Pollution de l'ONDAINE Cause possible : vidage de la piscine municipale du Chambon-Feugerolles Mortalité de truites	Dépôt de plainte de l'AAPPMA locale Dépôt de plainte du CPSFV qui se portera partie civile dès qu'il aura les éléments.
16/7/2003	Pollution de la LOIRE à Andrézieux (deuxième en 2003) Origine non déterminée, mais pourrait venir d'un dysfonctionnement de la station d'épuration du Porchon près de St-Etienne sur le Furan Forte mortalité de poissons blancs (environ une tonne)	Plainte contre X déposée par l'AAPPMA concernée



5/6/2003	Pollution du Renaison (Pays Roannais) Acte de piratage à l'eau de Javel 50 kg de truites ont péri	Plainte contre X déposée
22/5/2003	Pollution de la LOIRE entre Andrézieux et Veauchette Plaques de boues dérivant sur le fleuve Origine non déterminée, mais pourrait venir d'un dysfonctionnement de la station d'épuration du Porchon près de St-Etienne sur le Furan Près de deux tonnes de poissons ont péri à cause de cette pollution	Dépôt de plainte par les AAPPMA concernées. Courrier à notre avocat pour se porter partie civile
25/4/2003	Constat de pollution chronique du LIGNON au lieu dit Les Places (Commune de Sail sous Couzan) La station d'épuration ne fonctionne pas. Les eaux usées s'écoulent directement dans la rivière, et ce depuis manifestation fort longtemps vu l'état des berges.	Courrier du Club au garde pêche de la Fédération pour expliquer la situation et pour qu'il intervienne au niveau de cette instance. En cours d'étude au niveau de la fédération de Pêche.
1/4/2003	Pollution sur l'ONDAINE. Ecoulement de mazout dans la rivière Mortalité de poissons	Procès verbal de la fédération de pêche Avocat du Club avisé pour se porter partie civile.

ANNEE 2002

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
Entre le 1 et le 5/12/2002	Pollution sur l'Oudan avec mortalité. Origine : es abattoirs de Roanne.	Dépôt de plainte par AAPPMA Dépôt de plainte par CPSFV
1/10/2002	Pollution sur l'Anzon. 300 litres de fuel versés dans la rivière à partir de Noirétable.	Pas de mortalité Affaire classée sans suite
2/06/2002	Pollution de la rivière Le BOËN, commune La Truyère - Pays Roannais - sur 6 km. Mortalité importante de truites. Enquête de gendarmerie pour rechercher les causes, car il n'y a pas d'entreprises sur cette partie de cours d'eau. Le pollueur aurait été identifié.	Dépôt de plainte du C.P.S.F.V. qui s'est porté partie civile.



CLUB DE PÊCHE SPORTIVE - FOREZ-VELAY
UNION CLUBS FRANÇAIS DES PÊCHEURS A LA MOUCHE - Tradition
Association agréée Protection de la Nature



Mars 2002	Pollution de la CHARPAÇONNE, ruisseau de Panissières affluent de la LOISE. Une teinturerie pollue, mais à réduit son tonnage traité pour rentrer dans les normes.	Néant
12/02/2002	Pollution sur le RENAISON. Acte de malveillance. Un bidon de détergent industriel utilisé dans le textile déversé dans un bief. Destruction de 2 km de cours d'eau. Pollution visible jusqu'au confluent avec le fleuve Loire	5 dépôts de plaintes : 4 par la Fédération et les A.A.P.M.A. locales plus celle du C.P.S.F.V. qui s'est porté partie civile.
Janvier 2002	Pollution accidentelle sur le LIGNON DU FOREZ à hauteur de Boën sur Lignon. Un bidon de 20 litre d'huile de vidange déversé dans un regard d'eaux pluviales. Pas de mortalité suite à une intervention rapide des pompiers	Affaire classée sans suite par le Procureur.



ANNEE 2001

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
18/12/2001 (Rappel)	Pollution de la rivière l'ONDAINE en octobre 1999 . Pollution au fuel domestique par une entreprise locale. 3 kms de rivière concernés.	Constitution de partie civile du CPSFV à cette époque a abouti au jugement du Tribunal Correctionnel de St Etienne le 30 mars 2000. Dommages et intérêts reçus par le CPSFV le 18 décembre 2001.
03/09/2001	Pollution de la rivière LE DORLAY Commune de la Grand-Croix. Pollution au mazout déversé dans un ruisseau affluent du Dorlay à l'issue d'une fausse manœuvre lors du remplissage d'une cuve d'une entreprise.	Dépôt de plainte de la Société de pêche locale "La Truite du Dorlay". Ouverture d'une enquête de la gendarmerie de La Grand-croix et de la Police de Rive de Gier. Dossier de partie civile du C.P.S.F.V. suivi par notre Avocat.
16/07/2001	Pollution de la rivière LE LIGNON du FOREZ à hauteur de la commune de Sail-sous-Couzan (cours supérieur de la rivière). Motif : "Incident technique" sur une vanne du Barrage de la Beaume (barrage Hydroélectrique de EDF). Mortalité de salmonidés (Truites fario et Ombres communs). Colmatage des fonds en aval .	Le C.P.S.F.V. s'est immédiatement adressé à son Avocat pour se constituer partie civile dans les suites judiciaires de cette pollution . Plusieurs dépôts de plaintes ont eu lieu immédiatement après la pollution et en fin 2001 pour le C.S.P. Le 14 Septembre, le C.P.S.F.V a adressé un courrier à Monsieur le Ministre de l'Environnement (Monsieur Yves COCHET) pour lui faire part de notre mécontentement (plusieurs pollutions en une dizaine d'années et rappel du procès retentissant des années 70, jusqu'en cassation, pour les mêmes raisons et le même barrage EDF). Avons fait par dans ce courrier de l'exemple de cette pollution pour expliciter notre ferme opposition au projet de loi sur les énergies renouvelables, partie consacrée au développement des micro-centrales hydroélectriques .
30/05/2001	Pollution de la rivière LA COISE. Commune de Saint Denis sur Coise (cours supérieur de la rivière). Nettoyage d'un camion de bitume dont les effluents ont atteint la rivière. Mortalité de poissons : 400 kgs de poissons morts, en particulier des truites.	Le C.P.S.F.V a transmis à son Avocat une demande de constitution de partie civile dans les poursuites pénales découlant de cette pollution.



Avril 2001	Prise de connaissance des incidences du projet de loi sur les énergies renouvelables dit "Projet de Loi COCHET" .	<p>Le C.P.S.F.V. a pris une position très fermement opposée à ce projet de loi dans son aspect développement des micro-centrales hydroélectriques.</p> <p>Une pétition a été initiée par le C.P.S.F.V (pétition "papier" relayée ensuite sur Internet).</p> <p>Deux courriers ont été adressés à Monsieur Yves COCHET les 14 juin et 14 septembre 2001 (celui du 14 septembre consécutivement à la pollution du Lignon du Forez en Juillet démontrant les nuisances incontournables issues des micro-centrales hydroélectriques).</p> <p>Février 2002 : Environ 3000 signatures à fin janvier 2002 font l'objet d'un premier envoi de la pétition au Premier Ministre, au Ministre de l'Environnement (M. COCHET) et au président du Groupe pêche de l'Assemblée Nationale (M. BIANCO).</p>
Avril 2001	Enquête d'utilité publique à demande d'autorisation de régularisation d'un élevage porcin par la G.A.E.C. Vassauges à Saint Martin la Sauveté. Elevage situé sur le bassin versant des rivières Le Lignon du Forez et l'Anzon (rivières de première catégorie, présence de la Truite fario, du chabot, de l'écrevisse à pied blanc et de la moule perlière).	<p>Le C.P.S.F.V. a déposé un argumentaire d'opposition adressé le 25 Avril 2001 au Commissaire-enquêteur.</p> <p>Plusieurs Membres du C.P.S.F.V. ont déposé leur opposition écrite au dossier d'enquête publique du 4 Avril au 4 mai 2001 en mairie de Saint-Martin la Sauveté.</p>

ANNEE 2000

Dates	Cours d'eau - pollution ou atteinte	Action et suivi
27/09/2000	Pollution de la rivière LE COUZON (vallée du Gier) par la fuite d'huile d'émulsion dans une usine locale .	A notre connaissance, pas de poursuites. Pollution jugée à conséquences limitées pour l'environnement.
24/03/2000	Pollution organique de la rivière l'LOUDAN et du Fleuve LOIRE par la S.I.C.A.R.E.V. (Pays Roannais - Nord du département de la Loire)	Dépôt de plainte conjoint de la Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques et du C.P.S.F.V. le 25 mars auprès de la brigade de gendarmerie de Roanne.
23/03/2000	Pollution de la rivière LE GIER à Saint-Chamond. Origine industrielle - Mortalité importante de truites fario.	Le C.P.S.F.V. a alerté son Avocat pour constitution de partie civile. Pas de procédure connue à la date des faits.



CLUB DE PÊCHE SPORTIVE - FOREZ-VELAY
UNION CLUBS FRANÇAIS DES PÊCHEURS A LA MOUCHE - Tradition

Association agréée Protection de la Nature



21/03/2000	Déraillement d'un train près de Saint-Galmier dont un wagon contenant vingt trois tonnes d'acide fluorhydrique et quatre wagons d'acide nitrique. Lieu de déraillement proche de la rivière LA COISE et pollution des terrains .	Le C.P.S.F.V. a mandaté son Avocat pour le suivi de ce dossier qui lors de l'accident n'a pas donné lieu à un dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie. Un collectif d'Associations de protection de la Nature (dont le Club) et de riverains a suivi les opérations de transvasements des citernes. Un rapport d'expertise du Tribunal de Montbrison impose à SNCF de remettre en état les terrains et de traiter les 4000 tonnes de terres polluées qui doivent être enlevées du site.
------------	---	---